



## Le Hérisson

Despi 1983

Bulletin de la section des Douanes de NICE

**RENDEZ-VOUS : Assemblée Générale CFDT Nice**

**Le 16/12/2021 en visioconférence**

En raison du contexte sanitaire, la section CFDT Douane de Nice a pris la décision en toute responsabilité de ne plus tenir son Assemblée Générale en présentiel.

Nous maintenons malgré tout l'AG en visioconférence afin de préserver cet espace d'échange et d'information primordial avec nos adhérents et sympathisants mais aussi pour respecter la vie démocratique de la section conformément aux statuts de notre syndicat.

Un lien « TEAMS » vous sera envoyé quelques jours auparavant et il suffira de cliquer dessus pour nous rejoindre.

Les participants bénéficieront toujours d'une journée d'autorisation d'absence.

En 2022 nous espérons vous accueillir au même lieu qu'initialement prévu dès le mois de juin pour une grande journée de débats et de convivialité.

N'hésitez pas à vous inscrire via le formulaire envoyé sur vos messageries.

## À LA MASSE !

## LETTRE OUVERTE à la Direction Interrégionale Une cité à la MASSE

Nous vous avons relayé la semaine dernière la pétition signée par les locataires de la cité EPA Masse des douanes du Val de Careï à Menton.

Une pétition qui n'a rien d'extravagant puisqu'il est uniquement demandé que ces locataires puissent avoir la garantie de bénéficier d'un chauffage effectif de jour comme de nuit spécialement en cette période...

Après de nouvelles coupures intempestives la situation est devenue intenable : il faut bien garder en tête que les locataires doivent également subir les nuisances, certes inévitables, des travaux de transformation d'appartements en bureaux pour la BSI Menton.

La section CFDT Douane soutient fermement l'ensemble des collègues du Careï et exige des engagements et des garanties fortes rapidement.

Dans tous les cas nous appuyons la demande faite d'aménager les horaires des travaux (début à 9h) et d'alléger les charges pour compenser d'une certaine manière les forts désagréments subis.

**TROP C'EST TROP**

Mailto: [arissoun@gmail.com](mailto:arissoun@gmail.com) ou [cfdt06@douane.finances.gouv.fr](mailto:cfdt06@douane.finances.gouv.fr)

Responsable publication : Kevin LENNE (06.87.07.80.06)

sous couvert du SIRF Paca Corse

Retrouvez également le Hérisson & toutes les infos utiles sur le site [CFDT Douane](http://CFDT Douane)

## et une BEAT à la MASSE !

En juin dernier a débuté la démarche Bien Être Au Travail au bénéfice du bureau principal de Nice Aéroport. La CFDT fondait beaucoup d'espoir dans ce processus afin de sortir enfin ce bureau et ses agents des énormes difficultés chroniques connues depuis près de 15 ans (voir Hérisson de juin 2021).

Et pour cause : la CFDT Douane a été instigatrice pour intégrer ces démarches en Douane, et des expériences récentes dans d'autres DR ont permis d'améliorer significativement les choses.

Mais force est de constater qu'après 6 mois et 2 COPIL (comité de pilotage) réunis nous commençons à nous inquiéter sur les bienfaits que les agents attendent pourtant avec soulagement.

Les témoignages de collègues en souffrance dans ce bureau sont éloquentes :

- La DR au travers de la division était censée instaurer un contact direct et régulier avec les agents. Cela se limiterait en fait à des échanges avec les seuls chefs de service.

- La problématique du bureau est centralisée uniquement sur les manques d'effectifs qui seraient source de tous les maux. Pour la CFDT s'il s'agit certes d'une composante importante, nous ne pouvons pas poursuivre cette démarche sans agir sur d'autres facteurs qui ont pourtant été identifiés par la psychologue du travail.

Si la CFDT a tout fait pour que ces démarches existent en Douane c'est bien parce que les difficultés reposent bien souvent sur l'organisation d'un service, les besoins de formation, de soutien. Sans entrer dans les détails plusieurs actions ont été retenues pour le BP de Nice Aéroport, allant dans ce sens, mais pour l'heure les agents ne voient pas grand-chose venir et changer...

Attendre des renforts d'effectifs ou penser qu'un changement de chef de service va suffire à résoudre tout serait une erreur immense (il suffit de faire un retour en arrière sur les 15 dernières années : les acteurs ont changé mais les problèmes demeurent).

En effet, il est grand temps de réorganiser les pôles du bureau (contrôle, gestion des procédures et accueil), clarifier les tâches et les responsabilités de chacun, mieux répartir le travail, fixer un cadre horaire équitable pour tous, donner les moyens à chacun d'exercer au mieux (formations notamment), réinstaurer des espaces de dialogues.

La CFDT a fait preuve d'une grande pédagogie pour que les agents adhèrent à cette démarche en dépit de leur scepticisme et de leurs craintes.

Alors NE GÂCHONS PAS CETTE OCCASION, car même si les collègues reconnaissent le très bon travail de la psychologue, ils pensent néanmoins déjà que la démarche BEAT ne sert à rien !

Avant le prochain COPIL - qui devrait se tenir en Janvier - la CFDT demande à la nouvelle directrice interrégionale de se saisir de ce sujet qui relève de sa compétence afin que les espoirs de la CFDT et des collègues du bureau ne s'évanouissent définitivement.

# Tableaux d'avancement ACP1, C1, CP.... PROMOTIONS DISCRÉTIONNAIRES LE NOUVEAU CREDO DE LA DG

Les derniers TA (C1 et CP) ont confirmé après celui d'ACP1, que nous sommes entrés dans une triste nouvelle ère. Pour lever toute ambiguïté nous félicitons l'ensemble des collègues promus. C'est largement mérité et en aucun cas, notre propos est de le remettre en cause. Nous refusons d'entrer dans le jeu de l'Administration qui veut diviser pour mieux régner. C'est le système qui est opaque.

## ILLISIBLE

Pour la CFDT, le mal est plus profond. Le manque de transparence, instauré dorénavant par cette réforme, opacifie les règles de choix retenues pour désigner les promus. De même, impossible de savoir ce qui a motivé tel ou tel DI à "recaler" celles et ceux, qui avec l'ancien système, pouvaient espérer une promotion cette année. L'ancienneté est totalement abandonnée ... au profit de quoi ? Mystère et boule de gomme car selon les régions, les lignes conductrices varient énormément ! Tant et si bien que certains promus tombent eux-mêmes des nues... Un comble ! Avoir exclu totalement les élues et élus du personnel dans le processus de vérification et de décision, montre maintenant toute sa finalité : permettre aux DI et à la DG de promouvoir et surtout d'exclure en toute discrétion.

## IL FAUT RÉAGIR

Les déçus sont légion et vous avez été extrêmement nombreuses et nombreux à nous solliciter depuis pour manifester votre colère et votre désarroi. L'administration vous doit des explications ! La CFDT a obtenu pour vous des droits. Vous pouvez avoir accès à votre rang de classement et aux appréciations qui sont portées sur votre candidature par le Conseil de Direction Restreint (CDR). Il ne faut pas accepter l'exclusion des promotions comme une fatalité, vous avez des droits et il faut les utiliser.

Demandez au service RH de la DI, les fiches de propositions du CDR vous concernant, les transmissions hiérarchiques et sollicitez un entretien de carrière au N+2. Sur la base des éléments recueillis faites massivement des recours, nous vous accompagnerons, ne cédez pas à l'arbitraire !

C'est à ceux qui nous jugent de se justifier. Nous sommes et serons à vos côtés. N'hésitez pas à nous transmettre vos recours et vos interrogations.



***N'hésitez pas à nous contacter !***



Mailto: [arissoun@gmail.com](mailto:arissoun@gmail.com) ou [cfdt06@douane.finances.gouv.fr](mailto:cfdt06@douane.finances.gouv.fr)  
Responsable publication : Kevin LENNE (06.87.07.80.06)

sous couvert du SIRF Paca Corse

Retrouvez également le Hérisson & toutes les infos utiles sur le site [CFDT Douane](http://CFDT Douane)